

Vernouillet : la Mairie signe en catimini la transformation d'une chapelle en mosquée

écrit par Jules Ferry | 30 août 2019



Le Grand-remplacement s'applique aussi aux édifices !
Cela se passe à Vernouillet, dans les Yvelines.

Un accord vient d'être signé entre la mairie et la communauté musulmane autour de la transformation d'une chapelle qui n'était plus utilisée.

Les habitants, s'ils avaient été consultés, auraient peut-être eu des idées d'utilisation ?

Un accord signé entre la mairie et la communauté musulmane locale fait des vagues à Vernouillet. Il stipule que l'ancienne chapelle du parc, située au cœur de la cité, pourrait être définitivement transformée en mosquée. Les

opposants ne décolèrent pas : pour eux, l'affaire a été discutée « en catimini ».

L'association culturelle franco-maghrébine Espoir qui compte environ 300 membres réclame un lieu de culte depuis près de 30 ans. Faute de salle de prière, ils se rassemblent déjà dans la chapelle désaffectée. *« La communauté musulmane bénéficie d'une mise à disposition de ce lieu depuis 1998 et ce bail a été signé pour officialiser l'utilisation de l'équipement, explique **Pascal Collado, le maire (SE). Cette communauté doit pouvoir exercer son culte. »***

Une satisfaction pour l'association qui peut même éventuellement acquérir le site. L'idée d'aménager un véritable lieu de prière est déjà envisagée. *« Le bâtiment est trop petit, un chapiteau a été installé sur le côté, indique-t-on à l'association. L'objectif est d'aménager une salle de prière pour les hommes et une autre pour les femmes. **Un permis de construire sera élaboré dans ce sens ».***

Alors que l'édifice n'est plus aux normes, il pourrait être rasé pour laisser la place à une nouvelle construction. *« Nous accompagnerons la communauté musulmane et la mosquée sera limitée à l'emprise actuelle, prévient le maire. La volonté de l'association et de la ville est de réaliser un bâtiment à dimension locale ».*

« Le maire veut cacher l'accord aux habitants », dénonce l'opposition

Reste que le sujet fait débat. Aucune information n'a filtré alors que la transaction a été signée en mai dernier. *« Le maire veut cacher aux habitants l'accord qui a été pris juste avant [les élections municipales anticipées](#) »*, dénonce Marie-Hélène Lopez-Jolivet (LREM), chef de file du groupe d'opposition « Vernouillet Rassemblé » au conseil municipal.

L'ancienne maire (PS) de la commune redoute des tensions autour du futur édifice. *« Nous avons cherché à obtenir des*

informations dans le cahier des décisions du maire, mais il n'y a aucun document, critique Marie-Hélène Lopez-Jolivet. **Nous ne connaissons pas le contenu du bail avec option d'achat, ni les éléments concernant le projet de mosquée** ». « Avant de prendre ce genre de décision, **le maire aurait dû mener une campagne de concertation** », acquiesce un habitant, visiblement surpris.

L'édifice est un bâtiment contemporain. Il est implanté dans un îlot de verdure au milieu des immeubles de la cité du Parc, représentant un total d'environ 800 logements construits en 1956 pour les ouvriers des usines automobiles. **Le bailleur social de l'époque, qui était propriétaire de ce petit bâtiment, l'a cédé à la mairie et sa désacralisation remonte déjà à une vingtaine d'années (...).**

[Le Parisien](#) 28 août 2019



L'accord a été signé en douce, pendant que les administrés étaient en vacances !

-Ah bon, ne me dites pas que le Grand-remplacement a lieu **AUSSI** sur la plage et que l'illustration n'est plus d'actualité ?